

signale qu'à la fin de janvier, mon ministère avait recommandé pour des cours de formation, 2,425 citoyens de cette province qui n'ont pu s'y inscrire, faute de place. Les autorités provinciales tentent de remédier à la situation. Le mois dernier, on a recruté 11 nouveaux instructeurs et admis 210 personnes de la région du Cap-Breton à des cours de promotion préprofessionnels. En ce moment, 164 autres personnes de la région attendent encore des places.

En ce qui concerne l'emploi à l'aciérie DOSCO de Sydney, au début de l'an dernier, on y a employé 3,560 travailleurs, et au début de cette année, 735 de moins, soit une diminution de 20 p. 100. On fait l'impossible pour placer les gens congédiés, et les employeurs notifient aux syndicats les postes vacants. On prévoit des améliorations importantes. Deux nouveaux programmes industriels vont être lancés incessamment dans la région et l'on prévoit qu'au printemps, pour des travaux importants de construction à Port Hawkesbury une bonne partie des effectifs viendra de Sydney. Mon ministère aidera la formation, la mobilité et le placement dans la pleine mesure des besoins.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, je dois signaler que mon ministère s'acquittera de ses responsabilités et qu'il est prêt à payer des indemnités de formation à tous ceux qui seront acceptés. Quant aux moyens de formation, ils relèvent des provinces en vertu de notre accord avec elles.

**M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud):** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Main-d'œuvre a laissé entendre qu'il ferait rapport sur la situation à Sydney. Or, il a traité de la situation générale en Nouvelle-Écosse disant quelques mots en passant de celle de Sydney.

• (2.50 p.m.)

Il a parlé du nombre d'hommes en recyclage et du nombre de ceux qui attendent un emploi, 374 sur un total de 1,100 ouvriers licenciés par l'aciérie. Le gouvernement n'a tenu aucun compte de ces ouvriers. Il n'a rien fait au sujet du chômage qui sévit dans la région. Nous avons eu des licenciements. Notre base navale, que l'ancien gouvernement conservateur avait établie comme base permanente, a été fermée. Le gouvernement actuel l'a fermée après avoir promis un autre

emploi aux hommes de la région. Malgré cette promesse, de nombreux hommes de notre région sont sans travail.

En permettant de tels licenciements, le gouvernement retire d'une main ce qu'il essaie de donner de l'autre. Il y a eu des licenciements au Cap-Breton et à Louisbourg. Par suite de l'opposition exprimée publiquement, le gouvernement a ramené les hommes au travail et a essayé de s'en attribuer le mérite. Après les avoir congédiés, il les a réengagés. Ce sont là d'étranges contradictions.

A propos de contradictions, on a demandé, hier, au ministre, de s'expliquer sur la société de la Couronne que le gouvernement veut établir. On lui a demandé de faire une déclaration. Or, le ministre dit une chose, et le premier ministre en dit une autre. Le premier ministre a commencé par dire que cette société viendrait en aide aux ouvriers de la sidérurgie, puis il s'est rétracté. Pour lui faire écho, le ministre de l'Industrie a promis que le gouvernement ferait quelque chose pour ces ouvriers, quand la société serait établie. Enfin, nous avons entendu aujourd'hui le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Il n'a rien pu dire à propos de ce projet. Toutes ces remarques sont consignées au compte rendu.

Un ministre dit une chose, et le premier ministre dit: «Non». Derrière le premier ministre, le ministre de l'Industrie a voulu faire croire que la société de la Couronne s'occuperait des chômeurs du Cap-Breton, ce que le premier ministre a également nié. Les habitants du Cap-Breton et les autres Canadiens doivent en conclure que le gouvernement ne sait où il va.

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je ne veux pas répéter certains propos du député de Burnaby-Coquitlam. Les déclarations anciennes et récentes du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration indiquent d'après moi une situation grave. A quoi sert-il d'avoir des programmes de subventions de mobilité, de formation professionnelle ou de recyclage, sans possibilités de mise en œuvre? La situation décrite par le ministre exige, à mon avis, une révision de notre politique fédérale touchant le financement, par le Trésor, des installations de formation professionnelle et de recyclage. Il faudrait peut-être un programme entièrement nouveau.